

# Règlement du Concours « Gagnez le vinyle de Twinkle | Kairos »

## Organisateur du Concours

Le concours est organisé par Solénopole, en partenariat avec le label Jarring Effects et iWelcom Promotion Agency, accessible via le site <https://solenopole.com/concours-vinyle-a-gagner-twinkle-kairos>.

## 1. Objet du Concours

Le concours « Gagnez le vinyle de Twinkle | Kairos » vise à offrir aux participants la chance de remporter un vinyle exclusif. La participation est conditionnée à l'inscription à la newsletter de Solénopole.

## 2. Conditions de Participation

Le concours est ouvert à toute personne physique âgée de 18 ans ou plus, résidant en France métropolitaine. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Les membres de l'équipe de Solénopole et leurs familles ne sont pas autorisés à participer.

## 3. Modalités de Participation

Pour participer, les participants doivent :

- Remplir le formulaire de participation accessible sur la landing page du concours.
- S'abonner à la newsletter de Solénopole en cochant la case d'inscription.

## 4. Durée du Concours

Le concours est ouvert à partir du lundi 18 novembre 2024 et se terminera le dimanche 24 novembre à 23h59. Toute participation reçue après la date de clôture ne sera pas prise en compte.

## 5. Désignation du Gagnant

Le gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des participants inscrits. Le tirage au sort aura lieu le lundi 25 novembre 2024 en présence de l'équipe Solénopole.

## 6. Dotation

Le gagnant recevra un vinyle de l'artiste Twinkle | Kairos, d'une valeur estimée à 25 Euros. La dotation ne peut être ni échangée, ni remplacée par un autre lot ou sa valeur en argent.

## 7. Annonce du Gagnant

Le gagnant sera contacté par email à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription. S'il ne répond pas dans les 7 jours suivant l'envoi de l'email, Solénopole se réserve le droit de désigner un autre gagnant.

## 8. Responsabilité

Solénopole ne saurait être tenu responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté (ex. problème de livraison ou indisponibilité du lot), le concours devait être annulé, modifié, reporté ou prolongé.

## 9. Protection des Données Personnelles

Les données collectées dans le cadre de ce concours sont destinées à Solénopole pour la gestion du concours et l'envoi de la newsletter. Conformément à la loi Informatique et Libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données. Toute demande doit être adressée via la page contact du site : <https://solenopole.com/contact>.

## 10. Acceptation du Règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Solénopole se réserve le droit de disqualifier tout participant ne respectant pas ce règlement.